











L'ordonnance n° 2025-229

du 12 mars 2025 portant réforme des nullités en droit des sociétés

sous la direction scientifique de Bastien Brignon et Jean-Noël Stoffel



17 octobre 2025

14h - 18h

Amphi Mirabeau

Faculté de droit et de science politique 3 av. R. Schuman, 13628 Aix-en-Provence

Sous la présidence de

Anne-Laurence Chalbos, Présidente de la chambre 3-4 et coordinatrice du pôle commercial de la Cour d'appel d'Aix-en-Provence

14h00 Mot d'accueil

Vincent Mazeaud, Professeur, Univ. Aix-Marseille, Vice-doyen recherche de la Faculté de droit et de science politique **David Bosco,** Professeur, Univ. Aix-Marseille, Directeur du CDE (UR 4224)

14h15 Propos introductifs

Bastien Brignon et Jean-Noël Stoffel Maîtres de conférences, Univ. Aix-Marseille

14h30 Le champ d'application de la réforme

Nicolas Ida, Professeur, Univ. de Haute Alsace

14h50 Les causes de nullité

- → Les causes de nullité de la société :
- Les sociétés non cotées Bastien Brignon, Maître de conférences HDR, Univ. Aix-Marseille
- Les sociétés cotées
 Thierry Granier (sous réserve), Professeur, Univ. Aix-Marseille

→ Les causes de nullité des décisions sociales

Jean-Noël Stoffel, Maître de conférences, Univ. Aix-Marseille

15h45 Pause

16h00	La mise en œuvre des nullités Thierry Favario, Maître de conférences HDR, Univ. Aix-Marseille
16h20	Les effets de la nullité Lucie Watrin, Professeur, Univ. de Bourgogne
16h40	Les nouvelles stratégies contentieuses

Philippe Bruzzo, Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence

Fabien de Saint Seine, Avocat au Barreau de Marseille

17h00 Aspects de droit spécial

→ La SAS

Isabelle Grossi, Professeur, Univ. Aix-Marseille

→ Les augmentations de capital

Reda Betrouni, Doctorant, Univ. Aix-Marseille

17h40 Propos conclusifs

Didier Poracchia, Professeur, Univ Paris I Panthéon-Sorbonne

::: TARIFS ET PRISE EN CHARGE :::

	TARIF * pour 4 h de formation continue validées
AVOCAT CONFIRMÉ	90 €
JEUNE BARREAU (moins de 2 ans d'exercice)	45 €

^{*}Formation hors abonnement annuel EDASE 12H ou 24H. Pour tout savoir sur nos abonnements, cliquez ICI

::: INSCRIVEZ VOUS EN LIGNE! :::

Remplissez simplement le formulaire d'inscription en ligne dans votre espace avocat <u>ICI</u> Et vous êtes inscrit!

Date limite d'inscription et de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans inscription préalable

Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site ICI





BULLETIN D'INSCRIPTION

::: ATELIER :::

L'ORDONNANCE N° 2025-229 DU 12 MARS 2025 PORTANT RÉFORME DES NULLITÉS EN DROIT DES SOCIÉTÉS

VENDREDI 17 OCTOBRE 2025

Bulletin à compléter et à retourner 2 jours ouvrés avant la formation, accompagné de votre chèque libellé à l'ordre de l'EDASE, à l'adresse suivante :

61, boulevard de la Blancarde - 13004 Marseille

Nom:	Prenom:	
Date de naissance :	Lieu de naissance :	
Département de naissance :		
	Numéro de SIRET :	
	Numero de Siner.	
Date de prestation de serment :		
Non-avocat		
Adresse:		
	Ville :	
•		
Telephone:		
::: Champ(s) de compétence à r	enseigner :::	
Droit de la famille, des personnes	Droit commercial, des affaires et	européenne
et de leur patrimoine	de la concurrence	Droit des étrangers et de la nationalité
Droit des enfants	Droit des sociétés	Droit de la santé
Droit du dommage corporel	Droit des associations et des fondations	Droit de l'environnement
Droit des assurances	Droit bancaire et boursier	Droit du numérique et des communica-
Droit immobilier	Droit du crédit et de la consommation	tions
Droit rural Droit du travail	Droit de la fiducie	
Droit du travail Droit de la sécurité sociale et	Droit des garanties, des suretés et des mesures d'exécution	Droit de la propriété intellectuelle
de la protection sociale	Droit fiscal et douanier Droit des transports	Procédure civile
Droit pénal		MARD / Médiation
Déontologie	Droit public	Droit de l'arbitrage
Vie professionnelle	Droit de l'international et de l'Union	Droit du sport

::: TARIFS :::

POUR UN ATELIER · 4 HEURES

TARIF NORMAL · 90 € TARIF JEUNE BARREAU · 45 €

::: MODALITÉS ET CONDITIONS D'INSCRIPTION :::

J'atteste avoir pris connaissance du niveau de cette formation et avoir le niveau requis pour la suivre.

Je réponds au questionnaire d'évaluation à la fin de cette formation et je participe à une autoévaluation. Je m'engage à y répondre sous 48 H. Je suis une personne en situation de handicap nécessitant un besoin d'aménagement spécifique et atteste prendre contact avec le référent handicap de l'EDASE afin de suivre la formation (a.bocoviz@edase.fr).

Toutes les informations sur les modalités d'inscription, d'évaluation, de déroulement de la formation et les méthodes pédagogiques sont disponibles sur notre <u>Guide pratique de la formation continue.</u>

Date limite d'inscription et de réception du règlement : 2 jours ouvrés avant la formation Aucun(e) stagiaire ne sera accepté(e) en formation sans inscription préalable Les conditions générales de vente et de participation à une formation sont disponibles sur notre site



POUR TOUTE QUESTION SUR VOTRE INSCRIPTION EN FORMATION CONTINUE

Tél.: 04 91 54 43 63 - Fax: 04 91 33 43 42 - E-mail: inscriptionfc@edase.fr



61, boulevard de la Blancarde 13004 Marseille

T. 04 91 54 43 63 | F. 04 91 33 43 42